

Venait derrière avec le jeune page.
 Mais quelle foule, ô ciel! quel assemblage
 De prisonniers de toute nation,
 De tout état, âge, religion,
 Que Conculix tenait en esclavage
 Pour ses plaisirs et pour son double usage!
 Auprès de Jeanne ils s'empressèrent tous :
 Chacun voulait conter son aventure.
 Jeanne cria : « Qu'on se mette à genoux! »
 Chacun se mit en cette humble posture.
 *Alors, alors ce superbe palais,
 *Si brillant d'or, si noirci de forfaits,
 *Devint un ample et sacré monastère.
 *Le salon fut en chapelle changé;
 *Le cabinet où ce maître enragé
 *Avait dormi, dans le vice plongé,
 *Transmué fut en un beau sanctuaire .
 *L'ordre de Dieu, qui préside aux destins,
 *Ne changea point la salle des festins,
 *Mais elle prit le nom de réfectoire.
 Le Conculix pour jamais fut exclus
 De ces repas réservés aux élus ;
 *On y bénit le manger et le boire.
 Mais qui croirait que ce séjour si saint,
 Malgré Denis, très fortement retint
 L'impression des mœurs du premier maître!
 C'est en ces lieux que devaient reparaitre
 Ces vains désirs et ces vœux effrontés,
 Ces attentats dont frémit la nature,
 Et que les Grecs ont hardiment chantés.
 *Muses, tremblez de l'étrange aventure —
 *Qu'il faut apprendre à la race future.
 *Et vous, lecteurs en qui le ciel a mis
 *Les sages goûts d'une tendresse pure,
 Remerciez le bon monsieur Denis
 *Qu'un grand péché n'ait pas été commis.

La suite se trouve au vingtième chant (vers 75). (K.)

CHANT DIX-HUITIÈME

ARGUMENT

Disgrâce de Charles et de sa troupe dorée.

Je ne connais dans l'histoire du monde
 Aucun héros, aucun homme de bien,
 Aucun prophète, aucun parfait chrétien,
 Qui n'ait été la dupe d'un vaurien,
 Ou des jaloux, ou de l'esprit immonde.
 La Providence en tout temps éprouva
 Mon bon roi Charle avec mainte détresse².

1. Ce chant a paru, pour la première fois, avec les *Contes de Guillaume Vadé*.

L'auteur l'a joint aux nouvelles éditions de la *Pucelle*, avec quelques changements. (K.) — Les *Contes de Guillaume Vadé* furent publiés en 1764, deux ans après la première édition avouée de la *Pucelle*. Ils contiennent un *Chant détaché d'un poème épique de la composition de Jérôme Carré, trouvé dans ses papiers après le décès dudit Jérôme* : c'est celui qui forme maintenant le dix-huitième chant de la *Pucelle*, à laquelle il ne fut réuni qu'en 1773. Voltaire le désigne ordinairement sous ce titre : la *Capilotade*. La composition en était achevée en 1761. Voltaire l'avait entrepris pour immoler à sa vengeance ses ennemis et ceux de la raison : « Frère Thieriot, écrivait-il à d'Alembert le 6 janvier 1761, frère Thieriot saura que la capilotade est achevée, et qu'elle forme un chant de Jeanne par voie de prophétie ou à peu près. Dieu m'a fait la grâce de comprendre que, quand, on veut rendre les gens ridicules et méprisables à la postérité, il faut les nicher dans quelque ouvrage qui aille à la postérité. »

Les notes de ce chant, qui portent la date de 1764, sont empruntées au volume des *Contes de Vadé*. (R.)

2. Bertin, dans son *Voyage de Bourgogne*, n'a pas craint d'entrer en concurrence avec Voltaire. Voici en quels termes il rappelle les malheurs de l'amant d'Agnès :

Vous le savez : en naissant rebuté
 Ses chers parents ne l'ont jamais gâté;

Dès son berceau fort mal on l'éleva ;
 Le Bourguignon poursuivit sa jeunesse¹ ;
 De tous ses droits son père le priva ;
 Le parlement de Paris près Gonesse²,
 Tuteur des rois, son pupille ajourna³ ;
 De ses beaux lis un chef anglais s'orna ;
 Il fut errant, manqua souvent de messe
 Et de diner ; rarement séjourna
 En même lieu. Mère⁴, oncle, ami, maîtresse,
 Tout le trahit ou tout l'abandonna.
 Un page anglais partagea la tendresse
 De son Agnès ; et l'enfer déchaîna
 Hermaphrodix, qui par magique adresse
 Pour quelque temps la tête lui tourna.
 Il essuya des traits de toute espèce ;
 Il les souffrit, et Dieu lui pardonna.

De tous ses droits dépouillé par sa mère,
 Seul fils, du trône écarté par son père,
 Par gens de loi contre les lois prosécrié,
 Exilé, affronté, besoin, tout il souffrit,
 L'absence même, en amour si cruelle,
 Beauté touchante, et douce autant que belle,
 Ange envoyé pour charmer son malheur,
 Agnès enfin avait rempli son cœur.
 Il l'adorait, et fut trahi par elle. (R.)

1. Le duc de Bourgogne, qui assassina le duc d'Orléans. Mais le bon Charles le lui rendit bien au pont de Montereau. (*Note de Voltaire*, 1764.)

2. Gonesse, village auprès de Paris, célèbre par ses boulangers et par plusieurs combats. (*Id.*, 1764.) — En 1773, Voltaire réduisit à ces mots la note qui, en 1764, se terminait ainsi : « Mais surtout la meilleure manufacture de draps qu'il y eût alors en France. » (R.)

M. Louis du Bois fait remarquer que cette plaisanterie (*de Paris près Gonesse*) est imitée d'un vers de Villon, tiré de son épigramme

Né de Paris auprès Pontoise.

3. Charles VII, ajourné à la table de marbre par l'avocat général Desmarets. (*Note de Voltaire*, 1764.) — Les quatre derniers mots ont été ajoutés en 1773. Voyez la note sur le vers 173 du premier chant. (R.)

4. Sa propre mère, Isabelle de Bavière, fut celle qui le persécuta le plus. Elle pressa le traité de Troyes, par lequel son gendre, le roi d'Angleterre Henri V, eut la couronne de France. (*Note de Voltaire*, 1764.)

De nos amants la troupe fière et leste
 S'acheminait loin du château funeste
 Où Belzébut déranger le cerveau
 Des chevaliers, d'Agnès et de Bonneau.
 Ils côtoyaient la forêt vaste et sombre
 Qui d'Orléans porte aujourd'hui le nom.
 A peine encor l'épouse de Tithon
 En se levant mêlait le jour à l'ombre.
 On aperçut de loin des hoquetons,
 Au rond bonnet, aux écourtés jupons ;
 Leur corselet paraissait mi-partie
 De fleurs de lis et de trois léopards¹.
 Le roi fit halte en fixant ses regards
 Sur la cohorte en la forêt blottie.
 Dunois et Jeanne avançaient quelques pas.
 La tendre Agnès, étendant ses beaux bras,
 Dit à son Charle : « Allons, fuyons, mon maître. »
 Jeanne en courant s'approcha, vit paraître
 Des malheureux deux à deux enchaînés²,
 Les yeux en terre, et les fronts consternés.
 « Hélas ! ce sont des chevaliers, dit-elle,
 Qui sont captifs ; et c'est notre devoir
 De délivrer cette troupe fidèle.
 Allons, bâtard, allons et faisons voir
 Ce qu'est Dunois et ce qu'est la Pucelle. »
 Lance en arrêt, ils fondent à ces mots
 Sur les soldats qui gardaient ces héros.
 Au fier aspect de la puissante Jeanne
 Et de Dunois, et plus encor de l'âne,
 D'un pas léger ces prétendus guerriers
 S'en vont au loin comme des lévriers.
 Jeanne aussitôt, de plaisir transportée,
 Complimenta la troupe garrottée.

1. Ce sont les armes d'Angleterre. (*Note de Voltaire*, 1764.)

2. Palissot fait observer que « l'idée de ce chant appartient en entier à Michel de Cervantes » Voir *Don Quichotte*, part. I, ch. xxii.

« Beaux chevaliers, que l'Anglais mit aux fers,
Remerciez le roi qui vous délivre ;
Baisez sa main, soyez prêts à le suivre,
Et vengeons-nous de ces Anglais pervers. »
Les chevaliers, à cette offre courtoise,
Montraient encore une face sournoise,
Baissaient les yeux... Lecteurs impatientes,
Vous demandez qui sont ces personnages
Dont la Pucelle animait les courages.
Ces chevaliers étaient des garnements
Qui, dans Paris payés pour leur mérite,
Allaient ramer sur le dos d'Amphitrite ;
On les connut à leurs accoutrements.
En les voyant le bon Charles soupire :
« Hélas ! dit-il, ces objets dans mon cœur
Ont enfoncé les traits de la douleur.
Quoi ! les Anglais règne dans mon empire !
C'est en leur nom que l'on rend des arrêts !
C'est pour eux seuls que l'on dit des prières !
C'est de leur part, hélas ! que mes sujets
Sont de Paris envoyés aux galères !... »
Puis le bon prince avec compassion
Daigne approcher du maître compagnon
Qui de la file était mis à la tête.
Nul malandrin n'eut l'air plus malhonnête ;
Sa harbe torse ombrage un long menton ;
Ses yeux tournés, plus menteurs que sa bouche,
Portent en bas un regard double et louche ;
Ses sourcils roux, mêlés et retors,
Semblent loger la fraude et l'imposture ;
Sur son front large est l'audace et l'injure,
L'oubli des loix, le mépris des remords ;
Sa bouche ecume, et sa dent toujours grince.
Le sycophante, à l'aspect de son prince,
Affecte un air humble, dévot, contrit,
Baisse les yeux, compose et radoucit
Les traits hagards de son affreux visage.

Tel est un dogue au regard impudent,
Au gosier rauque, affamé de carnage ;
Il voit son maître, il rampe doucement,
Lèche ses mains, le flatte en son langage,
Et pour du pain devient un vrai mouton.
Ou tel encore on nous peint le démon,
Qui, s'échappant des gouffres du Tartare,
Cache sa queue et sa griffe barbare.
Vient parmi nous, prend la mine et le ton,
Le front tondu d'un jeune anachorète,
Pour mieux tenter sœur Rose ou sœur Discreète.
Le roi des Francs, trompé par le félon,
Lui témoigna commisération,
L'encouragea par un discours affable :
« Dis-moi quel est ton métier, pauvre diable,
Ton nom, ta place, et pour quelle action
Le Châtelet, avec tant d'indulgence,
Te fait ramer sur les mers de Provence. »
Le condamné, d'un ton de doléance,
Lui répondit : « O monarque trop bon !
Je suis de Nante, et mon nom est Frélon¹.
J'aime Jésus d'un feu pur et sincère ;
Dans un couvent je fus quelque temps frère ;

1. Selon les chroniques de ce temps-là, il y avait un misérable de ce nom qui écrivait des feuilles sous les charniers Saints-Innocents. Il fit quelques tours de passe-passe pour lesquels il fut enfermé plusieurs fois au Châtelet, à Bicêtre, et au Fort-l'Évêque. Il avait été quelque temps moine, et s'était fait chasser du couvent ; il réussit beaucoup dans le nouveau métier qu'il embrassa. Plusieurs célèbres écrivains lui ont rendu justice. Il était originaire de Nantes, et exerçait à Paris la profession de gazetier satirique. Jamais homme ne fut plus méprisé et plus détesté que lui, comme dit la *Chronique* de Froissard. (*Note de Voltaire*, 1773.)-- La majeure partie de cette note est de 1764. Voltaire avait déjà, dans l'*Écos-saise*, employé le nom de *Frélon* pour désigner l'auteur de l'*Année littéraire*. (R.)

Jeannot *l'hébéte* a désigné avec plus d'exactitude le lieu de la naissance de Frélon :

C'est notre ami Fréron, de Quimper-Crentin.

Le Père Nicodème et Jeanno v. 40.

J'en ai les mœurs ; et j'eus dans tous les temps
 Un très grand soin du salut des enfants.
 A la vertu je consacrai va vie.
 Sous les charniers qu'on dit des Innocents,
 Paris m'a vu travailler de génie ;
 J'ai vendu cher mes feuilles à Lambert ;
 Je suis connu dans la place Maubert ;
 C'est là surtout qu'on m'a rendu justice.
 Des indévots quelquefois par malice
 M'ont reproché les faiblesses du froc,
 Celles du monde et quelques tours d'escroc ;
 Mais j'ai pour moi ma bonne conscience. »
 Ce bon propos toucha le roi de France.
 « Console-toi, dit-il, et ne crains rien.
 Dis-moi, l'ami, si chaque camarade
 Qui vers Marseille allait en ambassade
 Ainsi que toi fut un homme de bien.
 — Ah ! dit Frélon, sur ma foi de chrétien,
 Je réponds d'eux ainsi que de moi-même :
 Nous sommes tous en un moule jetés.
 L'abbé Coyon¹, qui marche à mes côtés,
 Quoi qu'on en dise, est bien digne qu'on l'aime ;
 Point étourdi, point bronillon, point menteur,
 Jamais méchant ni calomniateur.
 Maître Chaumé², dessous sa mine basse,
 Porte un cœur haut, plein d'une sainte audace ;
 Pour sa doctrine il se ferait fesser.
 Maître Gauchat³ pourrait embarrasser

1. Coyon ou Guyon, auteur du temps de Charles VII. Il composa une *Histoire romaine*, détestable à la vérité, mais qui était passable pour le temps. Il fit aussi l'*Oracle des philosophes*. C'est un tissu ridicule de calomnies. Aussi il s'en repentit sur la fin de sa vie, comme le dit Monstrelet. (*Note de Voltaire*, 1764.) — Dans l'édition de 1764, le nom de Guyon est travesti en celui de *Guignon*. En 1773, Voltaire y substitua celui de Coyon. Toutes les éditions antérieures à celle de Kehl en font un auteur du temps de Charles VI. (R.)

2. Autre calomniateur du temps. (*Note de Voltaire*, 1764.) — Chauvaux. (R.)

3. Autre calomniateur. (*Note de Voltaire*, 1764.) — Gauchat. (R.)

Tous les rabbins sur le texte et la glose.
 Voyez plus loin cet avocat sans cause ;
 Il a quitté le barreau pour le ciel.
 Ce Sabotier¹ est tout pétri de miel.
 Ah ! l'esprit fin ! le bon cœur ! le saint prêtre !
 Il est bien vrai qu'il a trahi son maître,
 Mais sans malice et pour très peu d'argent ;
 Il s'est vendu, mais c'est au plus offrant.
 Il trafiquait comme moi de libelles :
 Est-ce un grand mal ? On vit de son talent.
 Employez-nous, nous vous serons fidèles.
 En ce temps-ci la gloire et les lauriers
 Sont dévolus aux auteurs des charniers.
 Nos grands succès ont excité l'envie ;
 Tel est le sort des auteurs, des héros,
 Des grands esprits, et surtout des dévots :
 Car la vertu fut toujours poursuivie.
 O mon bon roi ! qui le sait mieux que vous ? »
 Comme il parlait sur ce ton tendre et doux,
 Charle aperçut deux tristes personnages,
 Qui des deux mains cachaient leurs gros visages.
 « Qui sont, dit-il, ces deux rameurs honteux ?
 — Vous voyez-là, reprit l'homme aux semaines²,
 Les plus discrets et les plus vertueux
 De ceux qui vont sur les liquides plaines.
 L'un est Fantin³, prédicateur des grands,

1. L'abbé Sabotier, ou Sabatier, natif de Castres, auteur de deux espèces de dictionnaires, où il dit le pour et le contre ; calomniateur effronté, et le tout pour de l'argent. Il trahit son maître, M. le comte de L....c, et fut chassé d'une manière un peu rude, dont il s'est ressenti longtemps. (*Note de Voltaire*, 1773.) — Le nom de Lautrec se lit en entier dans les éditions modernes. (R.)

2. Frélon donnait alors toutes les semaines une feuille, dans laquelle il hasardait quelquefois de petits mensonges, de petites calomnies, de petites injures, pour lesquels il fut repris de justice, comme on l'a déjà dit. (*Note de Voltaire*, 1773.)

3. Il semble que ce chant de l'abbé Trithème soit une prophétie : en effet, nous avons vu un Fantin, docteur et curé à Versailles, qui fut aperçu volant un rouleau de cinquante louis à un malade

Humble avec eux, aux petits débonnaire :
 Sa piété ménagea les vivants ;
 Et, pour cacher le bien qu'il savait faire,
 Il confessait et volait les mourants.
 L'autre est Brizet¹, directeur des nonnettes,
 Peu soucieux de leurs faveurs secrètes,
 Mais s'appliquant sagement les dépôts,
 Le tout pour Dieu. Son âme pure et sainte
 Méprisait l'or; mais il était en crainte
 Qu'il ne tombât aux mains des indévots².
 Pour le dernier de la noble séquelle,
 C'est mon soutien, c'est mon cher La Beaumelle³.

qu'il confessait. Il fut chassé, mais il ne fut pas pendu. (*Note de Voltaire, 1764.*)

1. Autre prophétie. Tout Paris a vu un abbé Brizet, fameux directeur de femmes de qualité, dissiper en débauches sourdes l'argent qu'il extorquait de ses dévotes, et qu'on lui remettait en dépôt pour le soulagement des pauvres. Il y a grande apparence que quelque homme instruit de nos mœurs a inséré une partie de cette tirade dans cette nouvelle édition du divin poème de l'abbé Trithème. Il aurait bien dû dire un mot de l'abbé Lacoste, condamné à être marqué d'un fer chaud et aux galères perpétuelles, en l'an de grâce 1759, pour plusieurs crimes de faux. (*Id.*, 1764.) Cet abbé Lacoste avait travaillé avec Frélon à l'*Année littéraire*. (*Id.*, 1773.) — L'abbé Brizet est le masque de Grizel. Dans l'édition qui fait partie du volume des *Contes de Guillaume Vadé*, au lieu des mots « divin poème de l'abbé Trithème », on lisait « divin poème de Jérôme Carré ». (R.)

2. Tartuffe avait les mêmes principes de morale :

. . . Si je me résous à recevoir du père
 Cette donation qu'il a voulu me faire,
 Ce n'est, à dire vrai, que parce que je crains
 Que tout ce bien ne tombe en de méchantes mains :
 Qu'il ne trouve des gens qui, l'ayant en partage,
 En fassent dans le monde un criminel usage,
 Et ne s'en servent pas, ainsi que j'ai dessein,
 Pour la gloire du ciel et le bien du prochain.

(Act. IV, sc. 1.)

3. La Beaumelle, natif d'un village près de Castres, prêchant quelque temps à Genève, précepteur chez M. de Boissy, puis réfugié à Copenhague. Chassé de ce pays, il alla à Gotha, où l'on vola la toilette d'une dame et ses dentelles; il s'enfuit avec la femme de chambre qui avait commis ce vol, ce qui est connu de toute la cour de Gotha. Il a été mis au cachot deux fois à Paris, ensuite en a été banni : et ce malheureux a trouvé enfin de la protection.

De dix gredins qui m'ont vendu leur voix,
 C'est le plus bas, mais c'est le plus fidèle ;
 Esprit distrait, on prétend que parfois,
 Tout occupé de ses œuvres chrétiennes,
 Il prend d'autrui les poches pour les siennes.
 Il est d'ailleurs si sage en ses écrits !
 Il sait combien, pour les faibles esprits,
 La vérité souvent est dangereuse ;
 Qu'aux yeux des sots sa lumière est trompeuse,
 Qu'on en abuse ; et ce discret auteur,
 Qui toujours d'elle eut une sage peur,
 A résolu de ne la jamais dire.
 Moi, je la dis à Votre Majesté ;
 Je vois en vous un héros que j'admire,
 Et je l'apprends à la postérité.
 Favorisez ceux que la calomnie
 Voulut noircir de son souffle empesté ;
 Sauvez les bons des filets de l'impie ;

C'est lui qui est l'auteur d'un mauvais petit ouvrage intitulé *Mes Pensées*, dans lequel il vomit les plus lâches injures contre presque tous les gens en place. C'est lui qui a falsifié les *Lettres de madame de Maintenon*, et les a fait imprimer avec les notes les plus scandaleuses et les plus calomnieuses. Il fit imprimer à Francfort, en quatre petits volumes, le *Siècle de Louis XIV*, qu'il falsifia et qu'il chargea de remarques, non seulement rebutantes par la plus crasse ignorance, mais punissables pour les calomnies atroces répandues contre la maison royale et contre les plus illustres maisons du royaume.

Tous ceux dont il est ici question ont écrit des volumes d'ordures contre celui qui daigne ici les faire connaître. Il y a des gens qui sont bien aises de voir insulter, calomnier, par des gredins, les hommes célèbres dans les arts. Ils leur disent : « N'y faites pas attention, laissez crier ces misérables, afin que nous ayons le plaisir de voir des gueux vous jeter de la boue. » Nous ne pensons pas ainsi ; nous croyons qu'il faut punir les gueux quand ils sont insolents et fripons, et surtout quand ils ennuiant. Ces anecdotes trop véritables se trouvent en vingt endroits, et doivent s'y trouver, comme des sentences affichées contre les malfaiteurs au coin de toutes les rues : « Oportet cognosci malos. » (*Note de Voltaire, 1773.*) — Les faits imputés ici à La Beaumelle sont rapportés avec plus de développements dans d'autres écrits de Voltaire, notamment dans la XVII^e des *Honnêtetés littéraires*, et dans le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, première partie, neuvième alinéa. (R.)

Délivrez-nous, vengez-nous, payez-nous :
Foi de Frélon, nous écrivons pour vous. »

Alors il fit un discours pathétique
Contre l'Anglais et pour la loi salique :
Et démontra que bientôt sans combat
Avec sa plume il défendrait l'État.
Charle admira sa profonde doctrine ;
Il fit à tous une charmante mine,
Les assurant avec compassion
Qu'il les prenait sous sa protection.

La belle Agnès, présente à l'entrevue,
S'attendrissait, se sentait tout émue.
Son cœur est bon : femme qui fait l'amour
A la douceur est toujours plus encline
Que femme prude ou bien femme héroïne.
« Mon roi, dit-elle, avouez que ce jour
Est fortuné pour cette pauvre race.
Puisque ces gens contemplant votre face,
Ils sont heureux, leurs fers seront brisés :
Votre visage est visage de grâce.
Les gens de loi sont des gens bien osés
D'instrumenter au nom d'un autre maître !
C'est mon amant qu'on doit seul reconnaître ;
Ce sont pédants en juges déguisés.
Je les ai vus, ces héros d'écritoire,
De nos bons rois ces tuteurs prétendus,
Bourgeois altiers, tyrans en robe noire,
A leur pupille ôter ses revenus,
Par-devant eux le citer en personne,
Et gravement confisquer sa couronne.
Les gens de bien qui sont à vos genoux
Par leurs arrêts sont traités comme vous ;
Protégez-les, vos causes sont communes :
Proscrit comme eux, vengez leurs infortunes. »
De ce discours le roi fut très touché :
Vers la clémence il a toujours penché.
Jeanne, dont l'âme est d'espèce moins tendre,

Soutint au roi qu'il les fallait tous pendre ;
Que les Frélons, et gens de ce métier,
N'étaient tous bons qu'à garnir un poirier.
Le grand Dunois, plus profond et plus sage,
En bon guerrier tint un autre langage.
« Souvent, dit-il, nous manquons de soldats ;
Il faut des os, des jambes, et des bras.
Ces gens en ont ; et dans nos aventures,
Dans les assauts, les marches, les combats,
Nous pouvons bien nous passer d'écritures.
Enrôlons-les ; mettons-leur dès demain,
Au lieu de rame, un mousquet à la main.
Ils barbouillaient du papier dans les villes ;
Qu'aux champs de Mars ils deviennent utiles. »
Du grand Dunois le roi goûta l'avis.
A ses genoux ces bonnes gens tombèrent
En soupirant, et de pleurs les baignèrent.
On les mena sous l'auvent d'un logis
Où Charle, Agnès, et la troupe dorée,
Après diner passèrent la soirée.
Agnès eut soin que l'intendant Bonneau
Fit bien manger la troupe délivrée ;
On leur donna les restes du serdeau.
Charle et les siens assez gaiement soupèrent,
Et puis Agnès et Charles se couchèrent.
En s'éveillant chacun fut bien surpris
De se trouver sans manteau, sans habits.
Agnès en vain cherche ses engageantes,
Son beau collier de perles jaunissantes,
Et le portrait de son royal amant.
Le gros Bonneau qui gardait tout l'argent
Bien enfermé dans une bourse mince,
Ne trouve plus le trésor de son prince.
Linge, vaisselle, habits, tout est troussé,
Tout est parti. La horde griffonnante,
Sous le drapeau du gazetier de Nante,
D'une main prompte et d'un zèle empressé,

Pendant la nuit avait débarrassé
 Notre bon roi de son leste équipage.
 Ils prétendaient que pour de vrais guerriers,
 Selon Platon, le luxe est peu d'usage.
 Puis s'esquivant par de petits sentiers,
 Au cabaret la proie ils partagèrent,
 Là par écrit doctement ils couchèrent
 Un beau traité, bien moral, bien chrétien,
 Sur le mépris des plaisirs et du bien.
 On y prouva que les hommes sont frères,
 Nés tous égaux, devant tous partager
 Les dons de Dieu, les humaines misères,
 Vivre en commun pour se mieux soulager.
 Ce livre saint, mis depuis en lumière,
 Fut enrichi d'un docte commentaire
 Pour diriger *et l'esprit et le cœur*¹,
 Avec préface et l'avis au lecteur.

Du clément roi la maison consternée
 Est cependant au trouble abandonnée;
 On court en vain dans les champs, dans les bois.
 Ainsi jadis on vit le bon Phinée,
 Prince de Thrace, et le pieux Énée²,
 Tout effarés et de frayeur pantois,
 Quand à leur nez les gloutonnes harpies,

1. Voyez la note de la page 151.

2. Les harpies Céléno, Ocyète et Aello, filles de Neptune et de la Terre, venaient manger tous les mets qu'on servait sur la table du roi de Thrace Phinée, et infectaient toute la maison. Zétés et Calaïs, fils de Borée, chassèrent ces harpies jusque vers les îles Strophades, près de la Grèce. Elles traitèrent Énée comme Phinée; mais Virgile en fait des prophétesses: voilà de plaisantes créations pour être inspirées de Dieu!

Virginæi voluerum vultus, foedissima ventris
 Proluvies, uncaeque manus, et pallida semper
 Ora fame.

Elles se plaignent à Énée de ce qu'il veut leur faire la guerre pour quelques morceaux de bœuf, et lui prédisent que pour sa peine il sera contraint un jour de manger ses assiettes en Italie. Les amateurs des anciens disent que cette fiction est fort belle.
Note de Voltaire, 1764. — Voyez *Æneid.*, III, 316-318.

Juste à midi de leurs antres sorties,
 Vinrent manger le dîner de ces rois.
 Agnès timide, et Dorothee en larmes,
 Ne savent plus comment couvrir leurs charmes;
 Le bon Bonneau, fidèle trésorier,
 Les faisait rire à force de crier.
 « Ah! disait-il, jamais pareille perte
 Dans nos combats ne fut par nous soufferte.
 Ah! j'en mourrai; les fripons m'ont tout pris.
 Le roi mon maître est trop bon, quand j'y pense;
 Voilà le prix de son trop d'indulgence,
 Et ce qu'on gagne avec les beaux esprits. »
 La douce Agnès, Agnès compatissante,
 Toujours accorte et toujours bien disante,
 Lui répliqua: « Mon cher et gros Bonneau,
 Pour Dieu, gardez qu'une telle aventure
 Ne vous inspire un dégoût tout nouveau
 Pour les auteurs et la littérature:
 Car j'ai connu de très bons écrivains,
 Ayant le cœur aussi pur que les mains,
 Sans le voler aimant le roi leur maître,
 Faisant du bien sans chercher à paraître,
 Parlant en prose, en vers mélodieux,
 De la vertu, mais la pratiquant mieux;
 Le bien public est le fruit de leurs veilles;
 Le doux plaisir, déguisant leurs leçons,
 Touche les cœurs en charmant les oreilles;
 On les chérit; et, s'il est des frelons
 Dans notre siècle, on trouve des abeilles. »
 Bonneau reprit: « Eh! que m'importe, hélas!
 Frelon, abeille, et tout ce vain fatras!
 Il faut dîner, et ma bourse est perdue. »
 On le console; et chacun s'évertue,
 En vrais héros endurcis aux revers,
 A réparer les dommages soufferts.
 On s'achemine aussitôt vers la ville,
 Vers ce château, le noble et sûr asile

Du grand roi Charle et de ses paladins,
 Garni de tout, et fourni de bons vins.
 Nos chevaliers à moitié s'équipèrent,
 Fort simplement les dames s'ajustèrent.
 On arriva mal en point, harassé,
 Un pied tout nu, l'autre à demi chaussé.

FIN DU CHANT DIX-HUITIÈME.

VARIANTES

DU CHANT DIX-HUITIÈME.

Vers 21, 22. — Première édition ; on lisait entre ces deux vers :

Son mauvais sort contre lui s'obstina.

Vers 47 :

« Marchons, bâtard ! avançons ! faisons voir. »

Vers 67 :

Qui dans Paris connus pour leur mérite.

Vers 108 :

Quel est ton nom, mon pauvre misérable,
 Et ton métier ? et pour quelle action
 Le Châtelet, avec tant d'indulgence,
 T'envoyait-il sur les mers de Provence ?

Vers 118 :

Un tendre soin des plus jolis enfants.

Vers 139 :

Point ignorant, point brouillon, point menteur.

Vers 148. — Première édition :

« Ce Vacerac¹ est tout pétri de miel ;
 Ah ! l'honnête homme ! indulgent, pacifique,
 Doux, charitable, et surtout véridique !
 Tous ces savants, dignes de mes lauriers,
 Grands écrivains, Cicérons des charniers,

¹ Caveyrac. (R.)

Sont comme moi victimes de l'envie.
On nous accuse, et bien mal à propos,
D'avoir commis quelques crimes de faux¹ ;
Mais la vertu fut toujours poursuivie. » (K.)

Vers 180. — Première édition :

* « Qu'il ne tombât aux mains des indévots.
« Voici, grand roi, ce bénin sycophante,
A tête longue, et de côté pendante ;
Du nombre trois parfois il se tourmente.
A son air humble, au maintien qu'il a pris,
Du bon Tartuffe on le croirait le fils².
Sur tous ses tours son petit pays glose,
Du doigt index on le montre aux passants ;
On fait de lui des contes si plaisants !
Je crois, pour moi, qu'il en est quelque chose.
Mais, ô mon roi ! votre bénignité
Est au-dessus de la malignité.
* Pour le dernier...

Il est probablement ici question de Vernet le trinitaire.
Voyez la satire intitulée *Eloge de l'hypocrisie* (1766) ; la
Lettre curieuse de Robert Covelle (1766), etc. (K.)

Vers 223. — Première édition :

* « C'est mon amant qu'on doit seul reconnaître.
L'arrêt est nul, et vous l'allez casser. »
* Jeanne, dont l'âme... (K.)

Vers 331 :

* On le console ; et chacun s'évertue
En vrai héros, peu troublé des revers,
A réparer les dommages soufferts.
Le seul remède en pareille disgrâce
Sans doute était de regagner la place
Où le roi Charle avait ses magasins
Garnis de tout et fournis de bons vins.
Nos chevaliers à moitié s'équipèrent ;
Très simplement les dames s'ajustèrent
Et l'on partit mal en point, très pressé,
* Un pied tout nu, l'autre à demi chaussé.

1. Nous entendons ici par crime de faux toutes les fausses citations que ces délateurs alléguaient incessamment. Peut-être aussi furent-ils condamnés comme faussaires. (Note de Voltaire, 1764.)

2 Il faut que ce soit quelque maître Gonin de ce temps-là, qui eût été très irrévérend envers le Trisagion. (Note de Voltaire, 1734.)

CHANT DIX-NEUVIÈME

ARGUMENT

Mort du brave et tendre La Trimouille et de la charmante Dorothée
Le dur Tirconel se fait chartreux.

Sœur de la Mort, impitoyable Guerre,
Droit des brigands que nous nommons héros,
Monstre sanglant, né des flancs d'Atropos,
Que tes forfaits ont dépeuplé la terre !
Tu la couvris et de sang et de pleurs.
Mais quand l'Amour joint encor ses malheurs
A ceux de Mars ; lorsque la main chérie
D'un tendre amant de faveurs enivré
Répand un sang par lui-même adoré,
Et qu'il voudrait racheter de sa vie ;
Lorsqu'il enfonce un poignard égaré
Au même sein que ses lèvres brûlantes
Ont marqueté d'empreintes si touchantes ;
Qu'il voit fermer à la clarté du jour
Ces yeux aimés qui respiraient l'amour :
D'un tel objet les peintures terribles
Font plus d'effet sur les cœurs nés sensibles,
Que cent guerriers qui terminent leur sort,
Payés d'un roi pour courir à la mort.
Charle, entouré de la troupe royale,
Avait repris cette raison fatale,
Présent maudit dont on fait tant de cas,
Et s'en servait pour chercher les combats,